

INFOS FLASH

Mairie de
Saint Bauzille
de Montmel

tel : 04 67 86 93 21

Email :

mairie@saintbauzilledemontmel.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h à 10h et de
16h00 à 18h30

Mardi de 10h à 12h

Mercredi de 8h à 10h

Jeudi de 10h à 12h et de 14h
à 16h

Vendredi de 8h à 10h



Site internet :

www.saintbauzilledemontmel.fr

Mme la Maire et Mmes
et M. les adjoints reçoivent
sur rendez-vous
pris auprès du secré-
tariat de mairie.



Inscription sur liste électorale

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale communale et ce, jusqu'au 31 mars 2019. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site service-public.fr ou en mairie en vous munissant d'une copie recto-verso d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

A noter : prochaines élections européennes, le 26 mai 2019

Recensement militaire

Vous venez d'avoir 16 ans, vous devez vous faire recenser. Il suffit de venir en mairie avec une copie recto-verso de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents. Une attestation de recensement vous sera délivrée, cette formalité accomplie. Cette attestation vous sera indispensable pour vous inscrire à la conduite accompagnée, passer certains examens et concours.

TRAVAUX DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE



PHOTO MICKAEL ESDOURRUBAILH, 2010

La lutte incendie à Saint Bauzille de Montmel

Brûlage dirigé

Le service DFCI-SPIS 34 nous informe qu'un brûlage dirigé pilote sera effectué sur notre commune.

Ce brûlage dirigé pilote a été étudié par la CTBD34 et sera donc réalisé entre le 18 Janvier et le 15 Février 2019, dans la partie Sud/Ouest de la commune au niveau du nouveau cimetière (Truc de Salles) des Campets. Il s'agit de brûler la végétation basse pour ouvrir le milieu aux moutons ; au printemps l'herbe repoussera plus belle. Cette pratique ancestrale a depuis longtemps fait ses preuves. Elle est maintenant bien encadrée et conduite par des personnels formés et qualifiés (Sapeurs forestiers).

Les dates d'interventions seront variables en fonction de la météo.

Ces interventions ont pour finalité d'agrandir et de sécuriser le coupe-feu mis en place.

MEDIATHEQUE DU PUECH DES MOURGUES

*Nouveaux horaires à
la Médiathèque
Dès Février*

Dès février, dans le cadre de l'extension
des horaires de la médiathèque,
Clothilde Gabriel rejoindra notre équipe.
Nous lui souhaitons la bienvenue.

Prêt et animations (voir agenda)

Mardi : 14h30 - 17h30

Mercredi : 9h30 - 12h / 14h - 19h

Jeudi : 9h - 12h / 14h30 - 19h

Vendredi : 15h - 18h



DÉCHETTERIE MOBILE :

Le conseil d'administration de la cave coopérative a décidé de ne plus permettre le passage de véhicules sur le côté du bâtiment pour garantir la sécurité des usagers des lieux. De ce fait la déchetterie mobile qui empruntait cet accès pour stationner à son emplacement usuel ne peut plus l'atteindre. La commune et la communauté de communes vont aménager un autre espace de stationnement sur du foncier communal afin de trouver une solution pérenne et pratique pour les saint Bauzillois. Nous vous confirmerons prochainement le nouveau lieu pour cette déchetterie mobile car deux solutions sont possibles que les services techniques de la communauté étudient actuellement. Nous vous informerons également dès que possible du prochain passage de la benne sur St Bauzille. En effet, compte tenu de l'annonce récente de cette décision, et des travaux d'ajustement à réaliser quelque soit la solution retenue, nous ne serons pas en mesure d'accueillir la déchetterie mobile les 15 et 16 février comme annoncé.

Bien entendu, la benne reviendra sur la commune d'ici quelques semaines et en attendant, nous vous rappelons que vous avez un accès gratuit à toutes les déchetteries du territoire de la CCGPSL. Pour connaître les lieux et heures d'ouverture, vous pouvez consulter le site www.cc-grandpicsaintloup.fr, rubrique déchetteries.

Merci d'avance pour votre compréhension.

Saint Bauzille et le Grand Débat National

La commune de Saint Bauzille de Montmel, dans le cadre du Grand Débat National, met en place à partir du 18 janvier et jusqu'au 8 mars, une consultation de la population ayant vocation à faire remonter les propositions et doléances des St Bauzillois aux parlementaires.

Ces propositions et doléances pourront s'exprimer sur un cahier, organisé en cinq parties selon les quatre thèmes proposés pour ce grand débat et sur un autre thème proposé par le Président de la République dans la lettre ouverte aux français :

- La transition écologique
- La fiscalité et les dépenses publiques
- La démocratie et la citoyenneté
- l'organisation de l'Etat et des services publics
- Autre sujet concret dont vous auriez l'impression qu'il pourrait améliorer votre existence au quotidien.

Afin de garantir le sérieux et la crédibilité de cette démarche, ne seront conservées et transmises que les contributions nominatives et exemptes de tout propos xénophobe, homophobe, raciste, misogyne ou injurieux.

Elles pourront être faites à titre individuel ou en tant que compte-rendu approuvé d'une réunion publique organisée selon les modalités du "Grand Débat National". Agents et élus, en toute neutralité, seront à disposition pour assister ceux qui souhaiteraient organiser des débats dans ce cadre. L'objectif est de faciliter la contribution des citoyens pour avancer, proposer, réformer, sur les thématiques qui les préoccupent.

Il est aussi possible de contribuer par courrier ou courriel adressé à la mairie (mairie@saintbauzilledemontmel.fr) dans les mêmes conditions. En ce cas, le texte transmis sera ajouté à chaque partie qui lui correspondra dans le cahier.

Enfin, il devrait être possible de participer en ligne, sur le site www.granddebat.fr.

Dès le 8 mars 2019, le cahier sera transmis au Président de la République avec copie aux parlementaires de l'Hérault.

INFO DE DERNIERE MINUTE :

INITIATIVE CITOYENNE : Un citoyen Saint Bauzillois vous propose de venir débattre le 7 mars à 19 h , salle du Chai, au Domaine :
thème du Débat : La transition écologique .